

Le 17 août 2020

Mme. Nancy Chahwan  
Directrice des ressources humaines  
Secrétariat du Conseil du Trésor  
90, rue Elgin  
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

**PAR COURRIEL**

Chère Madame Chahwan,

Au nom des agents négociateurs du Conseil national mixte et de l'ensemble du personnel de la fonction publique, nous vous écrivons aujourd'hui pour exprimer, une fois de plus, notre frustration causée par le manque de consultation relativement aux protocoles adoptés pour la fonction publique face à la pandémie.

Nous avons demandé à vos hauts fonctionnaires de participer à notre groupe de travail sur la COVID-19 pendant l'élaboration de plans visant à garantir que des mesures appropriées de congés payés restent à la disposition des personnes qui en auraient besoin. Au lieu de cela, des plans ont été élaborés en vase clos, sans aucune consultation et sans que l'impact des changements proposés ne soit dûment pris en compte. Ces changements perturbent un système qui fonctionne bien, tout cela au nom du bien-être.

La grande majorité des travailleurs de la fonction publique ont des dispositions dans leur convention collective qui prévoient des congés payés lorsque des circonstances indépendantes de leur volonté les empêchent d'exercer leurs fonctions. C'est ce qui a conduit à la création du code de congé 699. S'écarter de cette approche pourrait entraîner des incohérences et des inégalités entre les divers groupes d'employés. Bien que les clauses prévues n'aient jamais eu pour but de soutenir des activités pendant une pandémie mondiale de longue durée, c'est précisément ce qui s'est passé : plus de 75 % des travailleurs continuent de travailler à temps plein et la productivité n'a baissé que de quelque 5 % malgré les bouleversements survenus dans l'environnement de travail et dans la société en général.

Néanmoins, nous sommes prêts à travailler avec vos fonctionnaires pour négocier des dispositions supplémentaires qui répondront mieux aux besoins de cette période sans précédent. Mais nous ne pouvons pas accepter l'imposition unilatérale d'interprétations de politiques telles que celles qui sont préparées actuellement car elles obligeront certains membres à utiliser des congés de maladie pour se conformer aux directives de santé publique et d'autres à ne pas être payés du tout, ce qui augmentera le fardeau qui pèse sur d'autres aides économiques.

Comme nos collègues de l'IPFPC l'ont si bien exprimé, les parents qui travaillent dans tout le pays, et en particulier les femmes, ont été forcés de choisir entre leur carrière et la prise en charge de leurs enfants. Depuis le début de la pandémie, la participation des femmes au marché du travail a reculé de près de trois décennies. Chaque secteur de la société fait face au défi de proposer des politiques

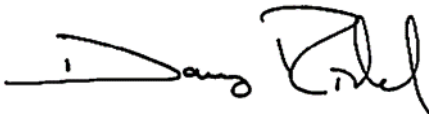
de congé souples pour aider les parents travailleurs à gérer équitablement les exigences liées à la garde des enfants. Réduire la disponibilité des congés payés est un pas dans la mauvaise direction alors que tant d'autres employeurs s'efforcent de trouver des moyens d'atteindre la barre haute fixée par le gouvernement. Le gouvernement du Canada devrait être un chef de file lorsqu'il s'agit de soutenir les employés au lieu de s'engager dans un processus de nivellement vers le bas en temps de crise.

Si le gouvernement insiste pour mettre en œuvre ses changements unilatéraux en septembre comme prévu, vous créez une crise inutile en santé mentale au moment même où l'aide de la PCU est réduite et où les parents doivent faire face au stress de renvoyer leurs enfants à l'école alors que les plans sont contradictoires d'une province à l'autre et en constante évolution. Vous risquez également d'aggraver les conséquences, pour la santé publique, de l'augmentation du nombre de travailleurs forcés de travailler tout en étant malades et l'impact sur le filet de sécurité sociale si un plus grand nombre de travailleurs sont obligés de demander des aides supplémentaires pendant que le nombre de cas d'infections augmente à de nombreux endroits avant une vague d'automne. De plus, les changements unilatéraux proposés sont susceptibles d'aggraver l'impact négatif sur les groupes racisés et ethniques qui ont déjà été touchés de manière disproportionnée par la pandémie.

Il ne sert à rien de suivre cette voie. Veuillez plutôt insister pour que vos fonctionnaires collaborent avec nous d'une manière significative, par l'intermédiaire du même groupe de travail qui a facilité la transition vers le travail à la maison, et qu'ainsi nous puissions trouver une solution qui soit durable et équitable.

Nous vous remercions de l'attention urgente que vous porterez à cette affaire.

Cordialement,



Dany Richard, MBA, CPA, CMA, ICD.D  
Coprésident du Conseil exécutif  
Conseil national mixte

De la part de :

L'Alliance de la Fonction publique du Canada  
Institut professionnel de la fonction publique du Canada  
L'Association canadienne des employés professionnels  
UCCO-SACC-CSN  
ACFO-ACAF  
Association des juristes de justice  
L'Association professionnelle des agents du Service extérieur  
Association des employés du Conseil de recherches

SCFP, section locale 104

Guilde de la marine marchande du Canada

FIOE, section locale 2228

Conseil des métiers et du travail du chantier maritime du gouvernement fédéral (Ouest)

Conseil des métiers et du travail du chantier maritime du gouvernement fédéral (Est)

Association des pilotes fédéraux du Canada

Unifor, section locale 2182

Association des professeurs des collèges militaires canadiens

Association des chefs d'équipe des chantiers maritimes du gouvernement fédéral

Association canadienne du contrôle du trafic aérien

Unifor, section locale 87-M